

Assemblée Générale Ordinaire de l'association « Apiculteurs sans frontières » Oslon, le 17 mars 2018

Notons la présence de notre **Président d'honneur, Monsieur Robert YVRARD de Saint-Savin (38)**

1 - Adhérents présents :

- ✓ Association pour la Promotion des Arts représentée par son président, Christian MARTINET (71)
- ✓ Monsieur Joël CHATEAU de Saint Martin en Bresse (71)
- ✓ Monsieur Pierre JACQUIN de Saint Rémy (71)
- ✓ Madame Maïa PERROUD de Vignieu (38) et son époux Jean-Noël
- ✓ Madame Séverine REMOND de Champforgeuil (71)
- ✓ Monsieur Yves RONDELET, de Fragnes-La Loyère, Président d'APISF (71)
- ✓ Monsieur Mémur SALI, de Chalon sur Saône (71)
- ✓ Monsieur Michel SECOND de Montrottier (69)
- ✓ Monsieur Michel TARGE de Saint-Marcel (71) et son épouse Suzanne
- ✓ Monsieur Jean-Pierre VADROT de Chalon sur Saône (71) et son épouse
- ✓ Monsieur Patrice VERNET de Morestel (38)
- ✓ Monsieur Max WESTBY de Sully (71)
- Madame Marie-Paule GROSJEAN, de Chalon sur Saône (71)
- Madame DUBUIS Marie-France de Laives (71) et son époux Yves
- Monsieur BOSSU Lucien de Lessard le National (71)

2 – Pouvoirs :

- ✓ Monsieur David PAGET de Virey-le-Grand (71) à Yves RONDELET
- ✓ Monsieur Michel PERIGAULT d'Argentan (61) à Yves RONDELET
- ✓ Monsieur Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69) à Patrice VERNET
- Monsieur Jacques PAROUTY de Sergeac (24) à Patrice VERNET

Soit 19 votants

3 – Adhérents ou sympathisants excusés :

- ✓
- ✓ Mademoiselle Samira AALI de Chalon-sur-Saône
- ✓ Monsieur Maurice AUBLANC de Paray-le-Monial (71)
Monsieur Patrice BAJAT de Saint-Trivier sur Moignans (01)
- ✓ Monsieur Edouard BALLOT de Paris (75)
- ✓ Monsieur Joseph BARALE de Grateloup (47)
Monsieur Ibrahima BATHILY de Virey le Grand (71)
- ✓ Monsieur Gérard BATY de Soual (81)
- ✓ Mademoiselle Camille BAYLE de l'Isle-d'Abeau (38)
- ✓ Monsieur Jean-Luc BELIN de Cluny (71)
- ✓ Monsieur Alexis BELORGEY de Saint-Loup Géanges (71)
- ✓ Monsieur Laurent BELVAL de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur Hervé BERTHOT de La frette (71)
Madame Sophie BERTON de Fontvieille (13)
- ✓ Monsieur Paul BONNAFE de Carpentras (84)
- ✓ Madame Anne-Laure BONTEMPS de Hornoy-le-Bourg (80)
Monsieur Gilbert BONTEMPS de Boyer (71)
Monsieur Jean BOREL de Dolomieu (38)
- ✓ Monsieur François BOUDISSEAU de Villorceau (45)
- ✓ Monsieur Pierre BOUVERET de Sassenay (71)
- ✓ Madame Françoise BRICOUT de Montpellier (34)
Madame Aurélie BUGUE-BOUVERET de Gergy (71)
Monsieur Jean-Claude CAMALEONTE de Dijon (21)
- ✓ Madame Florence CHABAS de Virey-le-Grand (71)
- ✓ Monsieur Thierry CHABAS de Virey-le-Grand (71)
- ✓ Monsieur Patrick CHAGNARD de Gergy (71)
Monsieur Denis CHEVALIER de Sassenay (71)
Monsieur Charles CHEVALIER de Sassenay (71)
Monsieur Améziane CHIBOUT de Bejaia (Algérie)
- ✓ Monsieur Christian CHOUVENC de Allerey-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur Pierre COCHET d'Avenas (69)
- ✓ Madame Amélie COHEN de Villiers sur Marne (94)
Monsieur Louis COLLET de Boisgervilly (35)
- ✓ Monsieur Zéphirin DAKUYO du Burkina-Faso
Monsieur Olivier DAVENEL de Boisgervilly (35)
- ✓ Madame Lucille DEFAUT de Sartrouville (78)
- ✓ Monsieur Sébastien DEMONET de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur Martin DERNICOURT de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur Jean-Paul DICONNE, Conseiller départemental du canton de Gergy(71)
- ✓ Monsieur Raphaël DORSMAN de La chapelle-sur-Furieuse (39)
Monsieur Pierre DUCLOS de Matour (71)
- ✓ Madame Lucette DUFOUR Présidente des Ruchers du Périgord
- ✓ Monsieur Fernand DURAND de Saint-Georges-de-Reneins (69)

- ✓ Monsieur Jean-Jacques FASQUEL de Paris (75)
- Monsieur Christophe FAVIER de Sassenay (71)
- ✓ Docteur Philippe FINAS de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur François FLECHIER de Bréville (16)
- Monsieur Philippe FOURNIER de Gergy (71)
- ✓ Monsieur Michel GENIX de Fontaines (71)
- ✓ Monsieur Pascal GERBET de Fontaines (71)
- Monsieur Jean-Pierre GILARES de Saint-Rémy (71)
- Madame Violaine GILLET de Gergy (71)
- ✓ Mademoiselle Marion GIOUSE de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Monsieur Jean-Louis GRETHEN du Sénégal
- ✓ Monsieur Philippe GRIVET de Vesoul (70)
- ✓ Madame Angélique HUGUIN de Vadelaincourt (55)
- Monsieur Necmi INAC de Sassenay (71)
- Monsieur Syvain INVERNIZZI de Ouroux sur Saône (71)
- Madame Chantal JACQUIN de Saint-Rémy (71)
- Mademoiselle Céline JACQUIN de Zurich (Suisse)
- Monsieur Pierre-Emmanuel JOUANNEAU de Maison Laffitte (78)
- Monsieur Lahcen KOUTANE d'Agadir (Maroc)
- Monsieur Didier KUTU de Canala (Nouvelle Calédonie)
- Monsieur Stéphane LEANDRE de Chalon sur Saône (71)
- Monsieur Guy LEPINAY de Fragnes- la Loyère (71)
- Madame Marie-Jo LEROUGE de Cravans (17)
- Madame Marie-Jo LOPINSKI de Boyer (71)
- ✓ Docteur François LOTTEAU de Rully (71)
- Monsieur Guy MACRON de Leversines (60)
- ✓ Monsieur Jean-Pierre MARTIN de Marmagne (18)
- Monsieur André MARTY de Chalon sur Saône (71)
- Monsieur Karim MEGDICHE de Vénissieux (69)
- Monsieur Pascal NICOLLE d' Ecuelles (71)
- Monsieur Jérôme ODIER de Zurich (Suisse)
- Monsieur Éric PAGE de Phnom Penh
- Monsieur Vincent PARISOT de Saint-Marcel (71)
- Monsieur Marc PIARD de Ontoux (71)
- Monsieur Cédric PORCHER d'Epervans (71)
- Monsieur Christian REMOISSONET de Monthelie (21)
- Monsieur Jean-Marc RENEVIER de Saint-Antoine l'Abbaye (38)
- Madame Séverine RENOIR de cernay-les-Reims (51)
- Monsieur Dominique REYNES du Burkina-Faso
- Monsieur André ROMET d'Apprieu (38)
- Madame Maud RONDELET de Saint Bonnet de Joux (71)
- Madame Fanny RONDELET de Saint-Pierre-le-Vieux (71)
- Monsieur Roland RONDELET de Villiers le Bac (91)
- Madame Sophie ROUFFIO de Paris (75)
- ✓ Monsieur Romain ROUX de Chalon-sur-Saône (71)

Monsieur Blaise SANON du Burkina-Faso
Monsieur Sébastien SERRA de Goussainville (95)
Monsieur Moussa SOW de Rufisque (Sénégal)
Monsieur Patrick TANN-LUONG ANN de Rully (71)
Monsieur Jérémy TANN-LUONG-ANN de Shangai (Chine)
Madame Claire TERRAZ de Yutz (57)
Monsieur Antoine THOMAS de Fontaines (71)
Monsieur Markus ZWAHLEN de La truchère (71)
Madame Sonja ZWAHLEN de La truchère (71)

4- Personnalités invitées présentes :

- ✓ Monsieur Robert YVRARD, co-fondateur de l'association et président d'honneur d' APISF (38)
- Madame la sénatrice Marie MERCIER de Chatenoy-le-Royal (71)
- Monsieur Yvan NOEL, maire d'Oslon (71)
- ✓

4 – Personnalités invitées excusées :

- ✓
- ✓ Monsieur Jean-Paul EMORINE , sénateur
- Monsieur Jérôme DURAIN, sénateur,
- Madame Cécile UNTERMAIER, député
- Monsieur Sébastien MARTIN, président du Grand-Chalon
- Madame Violaine GILLET, conseillère départementale du canton de Gergy (71)
- Monsieur Jean-Paul DICONNE, Conseiller départemental du canton de Gergy (71)
- Monsieur Hervé DUMAINE , Maire-adjoint de Chalon-sur-Saône (71)
- ✓ Fulgence KONE , Maire adjoint de Banfora
- ✓ Jan Zan KONE, pharmacien de Bobo-Dioulasso au Burkina-Faso
- Monsieur Alain GAUDRAY, Maire de Fragnes –La Loyère(71)
- ✓ Monsieur Philippe FOURNIER, Maire de Gergy
- Monsieur Patrick PAGES, maire de Saint-Bonnet-le-Joux (71)
- Monsieur Michel LEFER, maire de Lessard-le-National (71)
- Monsieur Eric MERMET, maire de Crissey (71)
- Monsieur Guillaume THIEBAULT, maire de Virey-le-Grand (71)
- Monsieur René GUYENNOT, maire de Champforgeuil (71)
- Monsieur Christian CLERC , maire de Sornay (71)
- Monsieur Dominique GARREY, maire de Barizey (71)
- Monsieur Didier RETY, maire de Sassenay (71)

COMPTE RENDU de la matinée

Il était prévu d'accueillir les adhérents dès 10h00 au rucher pédagogique partagé d'Oslon. Non loin de l'étang communal. Nous avons accueilli une bonne quinzaine de courageux, équipés de bottes et parapluies.

En effet, la pluie s'était invitée...aussi. Le chemin était légèrement boueux. Partant du principe que mariage pluvieux est un mariage heureux. L'inauguration de notre rucher pédagogique partagé a été une réussite grâce à la bonne humeur des participants, adhérents et élus.



Figure 1 Moment inoubliable après le coup de "sécateur" donné par Monsieur le Maire d'Oslon, Yvan NOEL

De gauche à droite : Yves RONDELET, président d'APISF, en partie masqué, Pierre JACQUIN, Président de l'association « une autre économie pour une autre terre », Jean-Pierre VADROT, administrateur APISF, Monsieur le Maire d'Oslon, Yvan NOEL, Christian CHOUVENC, pépiniériste à Allerey sur Saône et notre président d'honneur, Robert YVRARD.

Un petit discours a été prononcé par Monsieur le Maire, ravi de cette initiative de rucher pédagogique partagé sur sa commune où chacun s'investit pour la biodiversité et pour le bien des abeilles. Puis on trinqua autour d'un petit verre, histoire de réchauffer l'atmosphère...humide.

L'arrivée de Madame la sénatrice Marie MERCIER redonna un nouvel élan.



Figure 2 Rebelote et dix de der.

De gauche à droite : Yves RONDELET, président d'APISF, Monsieur le Maire d'Oslon , Yvan NOEL, Madame la sénatrice, Marie MERCIER et notre animateur bénévole des ruchers pédagogiques partagés de Sassenay et Oslon, Mémur SALI.

On passe ensuite à la plantation d'un arbre à miel, un *Tetradium danieli*. Pour cela, il faut faire un trou



Monsieur le Maire d'Oslon, Yvan NOEL, s'attaque au chantier, très vite rejoint par notre administrateur Jean-Pierre VADROT et par le professionnel de service en la personne de Christian CHOUVENC, pépiniériste.



Figure 3 Notre arbre à miel n'a qu'à bien se tenir!!!

Le journal local se fait l'écho de cette matinée en ces termes :

Un havre de paix pour les abeilles

Un rucher pédagogique partagé a été implanté sur un terrain de 8 500 m² au lieu-dit Le Grand Haut. Le lieu, certifié bio, a été officiellement inauguré samedi.

L'association Apiculteurs sans frontières est née en 1992 à Vénérieu, en Isère. Présidée par Yves Rondelet, elle compte aujourd'hui 72 membres. Elle installe des ruches un peu partout, notamment à Oslon, sur un terrain certifié bio de 8 500 m², au lieu-dit Le Grand Haut. À terme, une vingtaine de ruches de l'association et de particuliers seront exploitées sur le site. Cet espace est utilisé en commun.

Apiculteurs sans frontières œuvre au développement économique des populations rurales des pays du sud, principalement en Afrique de l'ouest. Un programme permet à ces populations de venir se former en France avec des techniciens de haut niveau et d'utiliser le savoir-faire de nos apiculteurs. À Oslon, c'est l'association "Une autre économie pour une autre terre" qui a monté le dossier et

obtenu le label bio. Elle gère une plantation de 120 noisetiers et espère dans un proche avenir, compte tenu de sa proximité avec les ruches, créer une micro-entreprise dans la fabrication de nougat. Pour la mise en place du rucher, les scouts et guides de France Chalon cœur de ville ont apporté leur concours en plantant 30 tilleuls de Hollande. Ils continuent aujourd'hui à entretenir le site.

Samedi, le rucher pédagogique partagé a été inauguré en présence de la sénatrice Marie Mercier, ravie de l'initiative, du maire Yvan Noël, enchanté que sa commune ait été élue lieu d'accueil des abeilles, et du président d'Apiculteurs sans frontières Yves Rondelet. Un Tetradium danielli, communément appelé arbre à miel, a été planté pour l'occasion.

La pause déjeuner

Les douze coups de midi ayant sonné, notre « ruche » essaima en direction de la salle des fêtes d'Oslon où nous prîmes un repas aussi convivial que pantagruélique. Que dis-je, un « gueuleton » comme on dit chez nous en Dauphiné. Une soupe exquise, délicieusement épicée, nous ouvrait l'appétit. Un couscous comme plat de résistance, puis fromage, puis fromage blanc arrosé du miel de montagne d'Yves et enfin des desserts maison tous meilleurs les uns que les autres...

Nos « Top chefs patisseries » : Jean-Pierre avec son pain d'épices et Madame SALI (la femme à Mémur) avec sa spécialité kosovare.

Que dire du vin servi, délicat comme tout bourgogne. Un passe-tout-grain de 18 ans d'âge !!!

Un très grand merci à Pascaline (la femme d'Yves) toujours aussi discrète mais travailleuse de l'ombre et à Amélie (la fille de Pascaline) qui s'est chargée du plat de résistance et de la cuisine durant notre repas. L'arrivée du Bissaps chaud, en guise de café scellait le sort de ce déjeuner bien copieux et fortement apprécié.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire

La 26^{ème} assemblée générale ordinaire d' « Apiculteurs sans frontières » est ouverte à 15 h 15 sous la présidence d'Yves RONDELET.

Le président remercie tous les adhérents présents et tous ceux qui sont excusés.

Le compte rendu de la précédente assemblée générale est sur notre site, consultable par tous les adhérents. Dès que vous adhérez, (paiement de la cotisation) Patrice envoie alors un reçu de cotisation que vous recevrez très vite avec votre identifiant ainsi que le mot de passe pour avoir accès à la vie associative de l'association. Si dans les quinze jours, aucune remarque nous est transmise, on considère de le compte rendu de la 25^{ème} assemblée générale d' »Apiculteurs sans frontières » est adoptée.

Mise au vote de cette proposition : adoptée à l'unanimité.

Le rapport moral et d'activités du Président

On va clôturer aujourd'hui l'année 2017, sachant que depuis notre dernière assemblée générale l'association s'est dotée d'un site internet où tout est consultable. On avait fêté nos 25 bougies, un quart de siècle, ce n'est pas rien. Ceci a pu être réalisé grâce aux différentes compétences. Compétences informatiques grâce à notre ami Max WESTBY, à Patrice qui a été la mémoire vivante de tout ce qui a été réalisé durant ce premier quart de siècle et aussi à tous les acteurs de cette épopée, et en particulier Robert YVRARD, premier Président de l'association.

On va entamer donc le deuxième quart de siècle d'APICULTEURS SANS FRONTIERES dans un monde qui bouge de plus en plus. Nous avons **l'ambition de dépasser les frontières, les préjugés et les sectarismes** afin de partager notre enthousiasme et nous ouvrir aux autres.

Paradoxalement, nos objectifs se situent dans une logique en même temps planétaire et locale. En effet, nous avons des adhérents de plus en plus diversifiés au niveau de leur résidence : Chine, Nouvelle-Calédonie, et bien sûr les pays africains. C'est révélateur.

On a cette vocation mondiale au niveau de la survie de l'humanité. Il se trouve que depuis une quinzaine d'année, on prend conscience de ce lien entre la société des hommes et la société des abeilles. On a un espace nourricier commun perturbé par un certains nombres de comportements regrettables. Le profit à très court terme sacrifie souvent, pour ne pas dire fatalement, l'intérêt commun à long terme. Or, on a le devoir de transmettre à nos enfants un monde s'il n'est pas meilleur, tout au moins, équivalent à ce que nous ont légués les anciens.

Nous recherchons une alimentation diversifiée, les abeilles aussi.

Localement, là où sont nos ruches, la **biodiversité** devient un souci majeur. Nous essayons de le prendre en compte.

Mondialement, les parasites et prédateurs des abeilles se propagent... eux-aussi n'ont pas de frontières ! (varroas, frelon asiatique, atenia thumida...) nous essayons d'y faire face.

Notre vocation première était d'apporter une aide aux apiculteurs des pays émergents ; c'était le fait d'une disparité des revenus, de la formation, tout ceci pour une apiculture plus rentable, avec une source de revenus complémentaires, voir principaux.

Aujourd'hui, dans nos missions, nous découvrons et apprenons autant que ce que nous apportons. Par exemple, je pense à certaines régions de l'Afrique de l'Ouest où les apiculteurs locaux jettent le couvain de leurs ruches au pied de l'arbre avant de refermer la ruche. Cette pratique se fait à un moment bien précis de l'année apicole et cela permet de faire une récolte plus abondante. Sans cette pratique ancestrale, les abeilles utilisent la miellée pour développer du couvain et donc accroître le nombre de butineuses à un moment où il y a déjà pénurie de ressource. Chez nous, en Europe, on parle parfois de blocage de ponte qui se traduit par la même chose : les abeilles n'utilisent pas les réserves pour nourrir des bouches au moment où il y a réduction de nectar, mais encore, l'enlèvement du couvain, rend les nourrices désœuvrées et les poussent à devenir butineuses plus vite. Plus de butineuses implique plus de miel.

Cette réciprocité des enseignements est très intéressante, effectivement. Il existe au Sud des astuces qui limitent beaucoup les investissements. On peut en tirer des conséquences sur notre organisation. Au fil des années, les projets ont porté leurs fruits en ce qui concerne la formation de formateurs. Des africains maîtrisent de plus en plus le sujet apicole au niveau scientifique. Et ils connaîtront toujours mieux que nous leur milieu, leurs abeilles, leurs langues ou dialectes locaux. Au niveau de l'enrichissement des connaissances, on ne peut plus leur apprendre grand-chose.

Le couple DARCHEN a formé aux Aizies nombre de vétérinaires, ingénieurs agronomes et apiculteurs africains à l'enseignement universitaire devenus des techniciens apicoles de renom. Tout ceci fait que certains projets sont pris en charge par des techniciens apicoles compétents dans la langue locale. Ils sont donc compréhensibles par tous...ce qui n'est pas toujours le cas lorsque l'enseignement est dispensé par un européen, aussi compétent soit-il. On est donc amené à recruter des praticiens locaux que nous avons formés auparavant de façon directe ou indirecte. On pourrait résumer cela en disant qu'aujourd'hui : **Réciprocité et confiance dans des formateurs locaux**. Il nous faut nous adapter à ce monde qui change. Ce monde instable l'est encore davantage dans les pays où l'on intervenait le plus souvent.

Pour la **pérennisation des projets**, les locaux sont et seront souvent les plus efficaces. Surtout s'il s'agit des femmes.

Les projets en cours

Je vais dire deux mots quant au projet MAPWA au Burkina-Faso.

Fulgence KONE, l'ancien chef du village de Tengrela a pris des responsabilités. Il est devenu maire adjoint de la ville de Banfora et a nommé un nouveau chef du village. Pour ceux qui ne connaîtraient pas le projet MAPWA, c'était de créer un parc pour cultiver des plantes mellifères et médicinales et de voir si le miel de ces plantes médicinales avait les mêmes propriétés. Aujourd'hui, seul le parc miniature fonctionne. Il a déjà permis de sauver une plante médicinale ne voie d'extinction. Rien que pour cela, ce projet mérite d'exister. Sur les trois ruches existantes, deux vont très bien et produisent du miel pour tout le village. La troisième est complètement hors d'usage car les abeilles sont mortes et la ruche est pourrie.

On envisage de développer avec une association d'apiculteurs locaux d'investir sur l'autre rive du lac, dans un rucher de 200 ruches qui seront financées par autofinancement.

Signalons également l'action de Zéphirin DAKUYO, pharmacien herboriste qui cultive les plantes médicinales. Il achète le terrain, cultive, récolte et vend ses plantes. Zéphirin maîtrise la connaissance du médicament en tant que pharmacien, mais aussi la médecine ancestrale à base de plantes médicinales. Le paysan qui cultive les plantes est rémunéré par l'herboriste.

Au Sénégal

Il y a des perspectives qu'on étudiera le moment venu.

Apiculteurs sans frontières souhaitait réaliser une action à Rufisque au Sénégal. Cette action est à l'étude.

Affaire à suivre

Bénin

On a reçu une demande très précise de la part d'une coalition d'associations regroupé sous le nom de COSAD Bénin. Il s'agit d'un projet sur la province du Zou donc pas très loin de Cotonou qui sur trois ans, proposerait l'installation de 800 ruches gérées par des femmes. On nous demanderait un appui technique. L'aspect financier serait réglé.

Une discussion entre les membres s'engage dont il ressort qu'il faut étudier le projet afin de vérifier la faisabilité. En attendant, on leur demande plus de précisions sur leurs attentes.

Une commission d'étude est créée. Elle comprend Robert YVRARD, Maïa PERROUD, Max WESTBY, Marie-Paule GROSJEAN et Yves RONDELET.

Mayotte

Notre administrateur Joël CHATEAU a visité récemment l'île et a pris quelques contacts. L'abeille locale est l'abeille unicolor qui a la particularité de ne jamais s'épouiller. Il n'y a pas encore Varroa.

L'apiculture locale se traduit par :

- Aucune tradition apicole
- Présence du petit-fils de Pierre JACQUIN qui est enseignant dans un lycée
- Michel TARDIEU, actuel président d'APIFLORDEV a l'intention de s'installer sur l'île.

De tout ceci, on peut dégager 3 réflexions :

1. Si on fait des programmes ou vidéos avec Max sur l'initiation à l'apiculture tropicale, on a des documents sur Mayotte, Madagascar et on peut se faire aider par le petit-fils de Pierre qui est partant dans cette aventure
2. On peut participer à la préparation du terrain sur l'arrivée de Varroa qu'on leur souhaite le plus tard possible
3. Travailler avec Michel (s'il monte son exploitation) aider les apiculteurs locaux à vendre leur miel. Ici, contrairement à Madagascar où ils ont un besoin vital à consommer leur miel, on peut les aider à trouver des débouchés pour leur production.

Madagascar

Michel SECOND intervient depuis une quinzaine d'années à Madagascar dans une grosse structure l'association du Père PEDRO, plus de 20 000 adhérents. Il y enseigne la menuiserie et installe des machines à bois. Un container part toutes les années fin juin pour arriver fin août à Madagascar. Il nous montra une petite vidéo qui va se trouver visible sur notre site internet très bientôt.

On veut installer des ruches dans 16 villages. On achète une ruche comme modèle et les locaux se fabriquent leurs ruches. Michel est ébahi devant la volonté des locaux. Il a comme exemple un apiculteur professionnel qui fabrique ses ruches avec une égoïne et une varlope. Il produit 4 tonnes de miel avec 150 ruches. Et il vit sans électricité !!!

A titre d'exemple, 5 essaims, la formation et le suivi coûte 200 €.

Il existe des revendeurs de matériel ICKOWICZ et THOMAS, mais à des prix... L'assemblée propose à Michel d'acheter un enfumoir et une combinaison comme modèle. APSF prend en charge cet achat et on donnera l'enfumoir au ferronnier local et la tenue à un atelier de couture.

De nouvelles actions voient le jour, ici, en France

Le rucher pédagogique partagé :

- **Oslon**

On va laisser fonctionner un peu avant de tirer des conclusions. Ça devrait intéresser 6 familles pour un total de 25 ruches

- **La bourse aux emplacements**

Partant du principe que des apiculteurs ont plus d'emplacements qu'ils n'en occupent et que d'autres apiculteurs ne savent pas où poser leurs ruches. On a pensé que ce serait bien de pouvoir proposer une sorte de marché aux emplacements.

- **L'apiparc**

Ceci concerne des parcelles plus grandes au niveau de la superficie. On peut planter sur une plus grande surface. C'est un peu le style de la porte fleurie de Sassenay. On pourrait en profiter pour cultiver des plantes mellifères tout en privilégiant les **floraisons tardives**.

- **Les collectivités amies des abeilles**

Pour ces nouvelles initiatives, on en est aux premières expérimentations qui semblent prometteuses.

Affaire à suivre.

Le rapport moral est passé au vote. Il est adopté à l'unanimité des 19 votants. Idem quant au rapport d'activités.

Le rapport financier du trésorier

Patrice nous présente les comptes de 2017. Il souligne la progression constante des cotisations. De 41 adhésions en 2016, nous sommes passés à 80 en 2017. Pour info, à l'heure d'aujourd'hui, nous sommes 42 adhérents à jour de notre cotisation pour 2018.

Le trésorier présente les comptes. Les recettes s'élèvent pour 2017 à la somme de 2237.38 € pour un total de dépenses de 697.50€ soit un résultat de 2017 positif de 1539,88 €. Nous avons de disponible au premier janvier 2017 la somme de 6 771.05 €. Nous avons donc en disponibilité au 31 décembre 2017 la somme de :

	6 771.05
+	<u>1 539.88</u>
soit la somme de	8 310.93€

Si on fait l'addition des différents soldes bancaires on a au 31 décembre 2017 :

	330.00	Compte MAPWA
+	3 329.97	Compte sur livret
+	778.16	Compte courant Fonds propres
+	<u>3 872.80</u>	Compte sur livret Fonds propres
=	8 310.93	

Le rapprochement bancaire est égal à zéro, confirmant la disponibilité de la somme de 8 310,93 €.

L'assemblée approuve les comptes de l'année 2017 et donne le quitus financier au trésorier à l'unanimité.

Le renouvellement des administrateurs sortants;

Cette année nous avons enregistré la démission de notre vice-présidente, Madame Yacine YVRARD.

Les administrateurs sortants étaient Messieurs André ROMET et Patrice VERNET.

Monsieur André ROMET nous a présenté sa démission d'administrateur. On ne peut que remercier chaleureusement André ROMET pour tout le travail fourni au sein de l'association. Il fut toujours disponible pour des missions en Afrique, parfois des missions de longue durée. Un grand merci pour tout ce que tu as rendu comme service, André. Tu vas nous manquer mais on respecte ta décision. Longue vie à toi et profite de ta retraite à bien t'occuper de ta vingtaine de ruches.

Nous nous étions octroyé les services d'une personne supplémentaire au conseil d'administration avec Monsieur Fernand DURAND qui a pleinement joué son rôle. Il n'y a donc qu'une seule place d'administrateur à prendre.

Nous avons reçu une candidature en la personne de Max WESTBY. Nous en sommes ravis, car Max, en tant que webmestre du site a des compétences très personnelles dont nous ne disposons pas au sein du conseil d'administration. Son avis sur la faisabilité des désirs de chacun est une source importante de gain de temps.

L'assemblée passe au vote.

Patrice VERNET est réélu à l'unanimité.

Max WESTBY est élu administrateur à l'unanimité.

Le président déplore que dans le CA, il n'y a pas de parité puisque la seule femme a présenté sa démission. Il propose que l'on élise une fée des abeilles qui pourrait siéger au conseil d'administration.

Patrice VERNET rajoute, que vu la progression du nombre d'adhérents, nous serons amené dans un futur assez proche de modifier les statuts pour repasser à un conseil d'administration plus représentatifs à 9 ou 12 membres. Pour rappel, on a été jusqu'à 16 administrateurs à nos débuts.

Après consultation des différentes « reines » de notre assemblée, Madame Maïa PERROUD accepte ce poste. Elle est élue à l'unanimité des votants.

Le site internet

Avec un peu moins d'un an d'existence, le site internet c'est :

- 1035 visites
- 25 visites en moyenne par semaine
- 309 visites depuis le 1 janvier 2018
- Une augmentation de la cadence des visites depuis un mois et demi
- 53% des visites proviennent de France
- Nous avons doublé la fréquentation du site en 3 mois.

QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, l'assemblée générale est clôturée à 18h15

Le Président Yves RONDELET

Le secrétaire Patrice VERNET